



Communiqué – Pour diffusion immédiate

La MRC d’Abitibi-Ouest félicite François Gendron pour l’obtention de la médaille régionale

La Sarre, lundi le 27 mai 2019 – Le préfet et les élus de la MRC d’Abitibi-Ouest tiennent à féliciter monsieur François Gendron, premier récipiendaire de la médaille régionale de la Conférence des préfets de l’Abitibi-Témiscamingue (CPAT).

Cette médaille, la plus haute distinction honorifique décernée par la CPAT, rend hommage à des hommes et des femmes s’étant démarqués dans un domaine particulier contribuant au développement de notre territoire, à son rayonnement et à la qualité de vie qu’on y retrouve. Au cours de sa longue et fructueuse carrière politique qui s’est échelonnée sur 42 ans, François Gendron a toujours été un fier défenseur de nos particularités régionales.

«Je crois qu’il n’y avait pas de meilleur candidat pour recevoir la première médaille régionale. François a eu un apport significatif sur le développement et la qualité de vie des citoyens. Il a toujours démontré son profond engagement envers l’Abitibi-Témiscamingue et il a contribué à son rayonnement sur la scène régionale, provinciale, nationale et même internationale. Il ne faut pas l’oublier mais François Gendron, c’est 42 ans de service, de disponibilité et d’écoute. C’est un honneur pleinement mérité», affirme monsieur Jaclin Bégin, préfet de la MRC d’Abitibi-Ouest.

Une région chevillée au corps

François Gendron fait partie des grands qui ont marqué l’histoire du Québec, puisqu’il était partie prenante des importantes décisions qui, encore aujourd’hui, ont des répercussions positives dans la vie des citoyens du Québec et dans le développement des régions comme la nôtre.

À PROPOS DE LA MRC D’ABITIBI-OUEST

La MRC d’Abitibi-Ouest est composée de 21 municipalités et de deux territoires non organisés. Elle est bornée au nord par le 49^e parallèle et à l’ouest par la frontière ontarienne. Les activités agroforestières sont prédominantes sur ce territoire à caractère rural, où résident 20 812 personnes. Les principaux mandats de la MRC sont ceux de l’aménagement et du développement de son territoire.

-30-

Source :

Denis Beauregard

Conseiller en communication

MRC d’Abitibi-Ouest

819-339-5671 poste 240